

Le développement psychomoteur du jeune enfant : prévention, repérage, accompagnement et suivi

Les médecins et les puéricultrices font partie des **principaux acteurs** dans la surveillance du développement psychomoteur de l'enfant et la coordination de son **parcours de soin**. Ce développement, son rythme et sa qualité, **dépendent de nombreux facteurs** autant **génétiques** que **familiaux** et **environnementaux**. L'enfant peut ainsi présenter des **lenteurs de développement**, des **fragilités**, des **anomalies** transitoires ou indicatrices de pathologies. Le **repérage précoce des signes d'alerte** est alors une **nécessité** pour une prévention de qualité. **Qu'observer alors en consultation ? Que proposer aux parents pour soutenir le développement de leur jeune enfant ? Quand s'alerter ? Que comprendre et répondre devant les inquiétudes et les questionnements des parents ? Vers quel professionnel orienter la famille, en cas de doute ou besoin d'accompagnement spécifique ?** Cette formation se propose de **réfléchir à ces questions primordiales pour le développement de l'enfant** – de la naissance à 6 ans – et d'y apporter les éléments de réponse. Elle est organisée en fonction de l'âge de l'enfant, en 3 modules de 2 jours qui peuvent être associés ou non. Il est toutefois recommandé de commencer par le premier module.

Orientations D.P.C [Arrêté du 31 Juillet 2019] :

- Orientation 29 : Repérage précoce, dépistage, diagnostic et intervention pour les enfants présentant des T.N.D., dont les T.S.A. ».
- Orientation 30 : Repérage précoce et prise en charge des pathologies psychiatriques et des troubles psychiques chez les enfants et adolescents ;
- Pour les **infirmiers** : « Consultation infirmière en milieu scolaire » (Orientation 195).
- Pour les **infirmiers puériculteurs** : « Accompagnement à la parentalité » (Orientation 200) ;

Parcours concourant au développement des compétences : des médecins généralistes, des médecins pédiatres, et des infirmier(e)s puériculteurs (trices).

Objectifs professionnels des 3 modules

Compétences visées :

- Mieux **connaître le développement psychomoteur** de l'enfant.
- **Développer son regard clinique** sur les **étapes dynamiques de ce développement**.
- Repérer les **signaux d'alerte** et la qualité du développement.
- **Ajuster sa façon d'aborder les difficultés** décelées avec les parents.
- **Enrichir ses axes d'accompagnement** et les conseils donnés aux familles pour soutenir le développement de leur enfant.
- **Prendre en compte les particularités développementales** liées à la naissance prématurée (et autres bébés vulnérables).
- Participer au **repérage précoce des troubles autistiques**.
- **Identifier les ressources** professionnelles et institutionnelles existantes pour une prise en soin adaptée et coordonnée.

Module 1 : De la naissance à 18 mois

Contenus

- **Rappels sur le développement psychomoteur** : les processus de **maturation neurologique** et de **plasticité cérébrale**, l'intrication des **facteurs génétiques, environnementaux** et **psychoaffectifs**.
- Les **interactions parents-enfants** et la construction du **lien d'attachement**.
- L'**enchaînement des étapes** du développement psychomoteur :
 - Les niveaux d'évolution neuromotrice,
 - Les liens entre le développement affectif, moteur, sensoriel, cognitif.
- Les **points de vigilance** et les **signes d'alerte** : le tonus, la qualité de la motricité, le sommeil, les pleurs, la communication, l'alimentation et l'oralité.
- La **prévention** et les **préconisations** pour **soutenir et optimiser le développement psychomoteur**.
- Les **facteurs de risque** : naissance prématurée, hospitalisation précoce, fragilités familiales, dépression....
- Le **dépistage des troubles du neurodéveloppement (T.N.D), dont les T.S.A.**

Références théoriques : J. de Ajuriaguerra, D. Anzieu, J. Bowlby, A. Bullinger, T. Brazelton, A. Coeman, B. Cyrulnik, P. Delion, F. Dolto, M. Forestier, B. Golse, A. Grenier, G. Haag, M. Le Métayers, A. Tison, R. Vasseur H. Wallon, D. Winnicott...

Méthodologie et outils pédagogiques

- Formation présentielle en groupe.
- Apports théorico-cliniques avec illustrations cliniques amenées par les formatrices.
- Analyses de situations cliniques amenées par les professionnels.
- Mises en situation corporelles.
- Echanges interactifs entre les participants et les formatrices.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Remise de documents sous forme digitale.

Sanction de la formation :

- Un tour de table est effectué de la formation avec les participants.
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant.
- Une attestation de présence – certificat de réalisation sera transmise à chaque stagiaire.
- Une attestation de fin de formation sera transmise à chaque stagiaire.

Suivi de la formation : Un questionnaire post-formation sera proposé aux stagiaires dans les semaines qui suivent la formation.

Moyens pédagogiques et matériels mis à disposition : salle de formation équipée de tables, chaises, tableau et vidéoprojecteur.

Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences : L'organisme satisfait aux exigences du Décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle



Public pour les 3 modules

Médecins généralistes et pédiatres, infirmières D.E. et puéricultrices. 15 stagiaires maximum

Durée : 2 jours en 1 session (14 h)

Dates 2024 : 12 et 13 sept. 2024

Formatrice

- **Monique BUSQUET**, psychomotricienne, elle a un D.U. d'Initiation à la Recherche en Psychomotricité : "Rôle de la motricité active dans le développement psychomoteur du jeune enfant", exerce depuis 30 ans en P.M.I. et structures Petite Enfance, Seine St-Denis (93). Elle est aussi auteure et chroniqueuse.

Lieu : PARIS (75)

Documents contractuels

Toutes les actions de formation dispensées par **S Pass Formation** font l'objet d'une convention de formation. Ces documents, accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé.

Tarif 2024 : **820 euros T.T.C.** les 2 jours

Le développement psychomoteur du jeune enfant : prévention, repérage, accompagnement et suivi

MODULE 2 : De 18 mois à 3 ans

Parcours concourant au développement des compétences : des médecins généralistes, des médecins pédiatres, et des infirmier(e)s puériculteurs(trices), exerçant en institution, ou en libéral.

Orientations D.P.C [Arrêté du 31 Juillet 2019] :

- Orientation 29 : *Repérage précoce, dépistage, diagnostic et intervention pour les enfants présentant des T.N.D., dont les T.S.A. ».*
- Orientation 30 : *Repérage précoce et prise en charge des pathologies psychiatriques et des troubles psychiques chez les enfants et adolescents ;*
- Pour les **infirmiers** : « Consultation infirmière en milieu scolaire » (Orientation 195).
- Pour les **infirmiers puériculteurs** : « Accompagnement à la parentalité » (Orientation 200) ;

Objectifs professionnels

Compétences visées :

- Mieux **connaître le développement psychomoteur** de l'enfant.
- **Développer son regard clinique** sur les *étapes dynamiques de ce développement*.
- Repérer les **signaux d'alerte** et la qualité du développement.
- **Ajuster sa façon d'aborder les difficultés** décelées avec les parents.
- **Enrichir ses axes d'accompagnement** et les conseils donnés aux familles pour soutenir le développement de leur enfant.
- **Prendre en compte les particularités développementales** liées à la naissance prématurée (et autres bébés vulnérables).
- Participer au **repérage précoce des troubles neurodéveloppementaux, dont les T.S.A.**
- **Identifier les ressources** professionnelles et institutionnelles existantes pour une prise en soin adaptée et coordonnée.

Contenus

- Les **différentes acquisitions psychomotrices** : La motricité fine et globale, Les interactions et le développement du langage, Les processus d'autonomisation, Le contrôle sphinctérien.
- Les **besoins des jeunes enfants** : Le sentiment de sécurité interne, Les besoins de mouvement, Les besoins de relation et communication, Être considéré comme sujet.
- Les **recommandations pour soutenir le développement** de l'enfant : La pertinence de la motricité, du jeu libre, La prévention de l'obésité et de la surexposition aux écrans, l'importance des relations et d'une autorité contenante - et donc sécurisante -, la place de la tétine.
- Vers un **dépistage** : les signes d'alerte et les pistes d'accompagnement.
- Le **repérage des difficultés** et leur **abord** avec les familles : Retards de développement psychomoteur, mental, langage, Troubles du comportement, troubles du neurodéveloppement (TND, dont les TSA), Troubles de l'alimentation et du sommeil...
- **L'accompagnement et l'orientation dans les parcours de soins** (point sur les partenaires externes)

Références théoriques : J. de Ajuriaguerra, D. Anzieu, J. Bowlby, A. Bullinger, T. Brazelton, A. Coeman, B. Cyrulnik, P. Delion, C. Druon, M. Forestier, B. Golse, A. Grenier, G. Haag, M. Mazeaud, M. Le Métayers, A. Tison, L. Vaivre Douret, R. Vasseur H. Wallon, D. Winnicott, etc.

Méthodologie et outils pédagogiques

- Formation présentielle en groupe.
- Apports théorico-cliniques avec illustrations cliniques amenées par les formatrices.
- Analyses de situations cliniques amenées par les professionnels.
- Mises en situation corporelles.
- Echanges interactifs entre les participants et les formatrices.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Remise de documents sous forme digitale.

Sanction de la formation :

- Un tour de table est effectué de la formation avec les participants.
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant.
- Une attestation de présence – certificat de réalisation sera transmise à chaque stagiaire.
- Une attestation de fin de formation sera transmise à chaque stagiaire.

Suivi de la formation : Un questionnaire post-formation sera proposé aux stagiaires dans les semaines qui suivent la formation.

Moyens pédagogiques et matériels mis à disposition : salle de formation équipée de tables, chaises, tableau et vidéoprojecteur.



Public pour les 3 modules

Médecins généralistes et pédiatres, infirmières D.E. et puéricultrices. 15 stagiaires maximum

Durée : 2 jours en 1 session (14 h)

Dates 2024 : 7 et 8 octobre 2024

Formatrice

Monique BUSQUET
Psychomotricienne D.E.

Lieu : PARIS (75)

Documents contractuels

Toutes les actions de formation dispensées par **S Pass Formation** font l'objet d'une convention de formation. Ces documents, accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé.

Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences : L'organisme satisfait aux exigences du Décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle

Tarif 2024 : **820 euros T.T.C.** les 2 jours

Le développement psychomoteur du jeune enfant : prévention, repérage, accompagnement et suivi

MODULE 3

De 3 à 6 ans : Les prérequis psychomoteurs aux apprentissages scolaires

Parcours concourant au développement des compétences : des médecins généralistes, des médecins pédiatres, et des infirmier(e)s puériculteurs(trices), exerçant en institution, ou en libéral.

Orientations D.P.C [Arrêté du 31 Juillet 2019] :

- **Orientation 29 :** Repérage précoce, dépistage, diagnostic et intervention pour les enfants présentant des T.N.D., dont les T.S.A. ».
- **Orientation 30 :** Repérage précoce et prise en charge des pathologies psychiatriques et des troubles psychiques chez les enfants et adolescents.
- **Pour les infirmiers :** « Consultation infirmière en milieu scolaire » (Orientation 195).
- **Pour les infirmiers puériculteurs :** « Accompagnement à la parentalité » (Orientation 200).

Objectifs professionnels

Compétences visées :

- Mieux connaître le développement psychomoteur de l'enfant.
- Développer son regard clinique sur les étapes dynamiques et sensibles de ce développement.
- Repérer les signaux d'alerte et la qualité du développement.
- Ajuster sa façon d'aborder les difficultés décelées avec les parents.
- Enrichir ses axes d'accompagnement et les conseils donnés aux familles pour soutenir le développement de leur enfant.
- Prendre en compte les particularités développementales liées à la naissance prématurée (et autres bébés vulnérables).
- Participer au repérage précoce des troubles des apprentissages.
- Identifier les ressources professionnelles et institutionnelles existantes pour une prise en soin adaptée et coordonnée.

Contenus

- **Les grandes acquisitions psychomotrices :** La motricité fine et globale, le développement de l'autonomie, les repérages spatio-temporels, le développement cognitif et affectif.
- Les modes de communication avec les adultes et avec ses pairs.
- Les points de vigilance et les signes d'alerte.
- La prévention et les préconisations.
- Les troubles et leur dépistage : les TDAH, les TND, l'instabilité psychomotrice, l'inhibition psychomotrice, les troubles praxiques et graphiques, les troubles de l'attention et de la concentration, les troubles autistiques, ...
- Les pistes d'accompagnement de l'enfant et sa famille.

Références théoriques : J. de Ajuriaguerra, D. Anzieu, J. Bowlby, A. Bullinger, T. Brazelton, A. Coeman, B. Cyrulnik, P. Delion, C. Dolto, M. Forestier, B. Golse, A. Grenier, G. Haag, M. Mazeaud, M. Le Métayers, A. Tison, L. Vaire-Douret, R. Vasseur H. Wallon, D. Winnicott, etc.

Méthodologie et outils pédagogiques

- Formation présentielle en groupe.
- Apports théorico-cliniques avec illustrations cliniques amenées par les formatrices.
- Analyses de situations cliniques amenées par les professionnels.
- Mises en situation corporelles.
- Echanges interactifs entre les participants et les formatrices.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Remise de documents sous forme digitale.

Sanction de la formation :

- Un tour de table est effectué de la formation avec les participants.
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant.
- Une attestation de présence – certificat de réalisation sera transmise à chaque stagiaire.
- Une attestation de fin de formation sera transmise à chaque stagiaire

Suivi de la formation : Un questionnaire post-formation sera proposé aux stagiaires dans les semaines qui suivent la formation.

Moyens pédagogiques et matériels mis à disposition : salle de formation équipée de tables, chaises, tableau et vidéoprojecteur.



Public pour les 3 modules

Médecins généralistes et pédiatres, infirmières D.E. et puéricultrices. 15 stagiaires maximum

Durée :

1 session de 2 jours (14 h)

Dates 2024 :

18 et 19 novembre 2024

Formatrice

Monique BUSQUET
Psychomotricienne D.E.

Lieu : PARIS (75)

Documents contractuels

Toutes les actions de formation dispensées par S Pass Formation font l'objet d'une convention de formation. Ces documents, accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé.

Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences : L'organisme satisfait aux exigences du Décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle

Tarif 2024 : 820 euros T.T.C. les 2 jours